



**COSEWIC**  
Committee on the Status of  
Endangered Wildlife in Canada

**COSEPAC**  
Comité sur la situation des  
espèces en péril au Canada

## **Le Faucon pèlerin atteint un rétablissement historique, mais le saumon connaît des difficultés**

*OTTAWA, ONTARIO (4 décembre 2017).* Le Faucon pèlerin n'est plus menacé de disparition dans la majeure partie du Canada. Le Faucon pèlerin, une icône de la conservation des espèces sauvages, figurait parmi les 44 espèces sauvages évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) à Ottawa, du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre. La réunion marquait le 40<sup>e</sup> anniversaire du comité.



Faucon pèlerin © Gordon Court

Jadis au seuil de l'extinction au Canada, le Faucon pèlerin a été l'une des premières espèces évaluées par le COSEPAC en 1978. Les effectifs de l'espèce ont augmenté de façon constante dans l'ensemble du Canada, et sa population principale a été évaluée cette année comme étant « non en péril ». Ce rétablissement a été rendu possible par une interdiction du DDT (un pesticide notoirement toxique), et un vaste programme de reproduction en captivité. Pour leur part, les oiseaux ont fait preuve de résilience et d'adaptabilité, notamment par une expansion rapide dans les villes où ils profitent des sites de nidification urbains et des proies. Selon Marcel Gahbauer, co-président du sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC, « Le rétablissement continu du Faucon pèlerin représente un exemple rare mais important de la façon par laquelle l'intendance ciblée peut mener à la réussite. Cela est définitivement une bonne nouvelle. »

Cependant, les Faucons pèlerins ne se sont pas rétablis de façon uniforme, et le COSEPAC a réévalué la sous-espèce *pealei* du Faucon pèlerin, sur la côte du Pacifique, comme étant « préoccupante ». Cette recommandation est possible car le COSEPAC peut évaluer séparément plusieurs populations si elles sont suffisamment distinctes au sein de l'espèce. « Cela permet de mieux évaluer l'état d'une espèce dans l'ensemble de son aire de répartition », explique Marcel Gahbauer.

L'évaluation d'une autre espèce emblématique, le saumon rouge du fleuve Fraser sur la côte du Pacifique, illustre l'importance de ces évaluations axées sur la population. Le saumon rouge du fleuve Fraser était autrefois à la base d'une importante pêche dynamique en Colombie-Britannique. Les effondrements périodiques ont soulevé de graves préoccupations, 2016 étant l'année présentant le plus faible nombre de saumons retournant dans le fleuve Fraser depuis le début des enregistrements en 1893. Vingt-quatre groupes distincts de saumons rouges remontent le fleuve Fraser jusqu'à leurs frayères respectives. Ils sont exposés à des menaces communes dans l'océan et la rivière, et pour certains, à des menaces spécifiques dans leurs frayères. Le COSEPAC a recommandé 8 populations comme étant « en voie de disparition », 2 comme « menacées » et 5 comme « préoccupantes ».

Neuf populations sont stables ou en croissance et ont donc été évaluées comme étant « non en péril ».



Baleine grise © Jim Darling, Pacific Wildlife Foundation

Trois populations de la baleine grise du Pacifique utilisant les eaux canadiennes ont également été évaluées. Ces populations représentent le dernier bastion mondial des baleines grises depuis leur disparition historique de l'océan Atlantique en raison de la pêche à la baleine. Les trois groupes hivernent dans les eaux du Mexique, mais se déplacent le long de la côte canadienne pour passer le reste de l'année à se nourrir dans différentes régions. Une population restante passant l'été le long de la côte russe et un deuxième petit groupe se nourrissant près de l'île de Vancouver et dans les eaux adjacentes, ont tous deux été évalués comme étant « en voie de disparition ». Par contre, la plus grande population, qui se déplace le long de la côte du Pacifique vers l'Alaska, a été évaluée comme étant « non en péril ». Le nombre d'individus dans ce troisième groupe est élevé et stable, et les menaces semblent faibles.

Sherman Boates, représentant de la Nouvelle-Écosse et membre ayant siégé le plus longtemps au COSEPAC, a résumé les délibérations de la réunion : « Comme toujours, le COSEPAC a travaillé ardemment pour fournir des évaluations rigoureuses de diverses espèces, y compris deux mousses et une baleine. Nos évaluations constituent le fondement de la planification et des mesures de conservation par les gouvernements, les communautés autochtones, les groupes de conservation, l'industrie et la population canadienne. »

Lors de la réunion, un certain nombre d'autres espèces sauvages se sont avérées être à un certain niveau de risque. Les exemples comprennent:

- Quatre espèces endémiques pour lesquelles le Canada assume la pleine responsabilité

mondiale :

- la lamproie de Vancouver, se trouvant dans seulement trois lacs de l'île de Vancouver (espèce menacée)
- la Petite Nyctale de la sous-espèce *brooksi* subspecies, unique aux forêts de Haida Gwaii (espèce menacée)
- l'arabette du Québec, qui ne pousse que sur certaines falaises calcaires de la Gaspésie (espèce en voie de disparition)
- l'héliotin de Verna, qui se trouve exclusivement dans les Prairies canadiennes (espèce menacée)
- la grosse poule de mer, une espèce de l'océan Atlantique pêchée pour ses oeufs qui ressemblent à du caviar (espèce menacée)
- le caribou de Dolphin-et-Union au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui lors de sa migration se déplace sur la glace de mer affectée par les changements climatiques et l'activité maritime (en voie de disparition)

Pour obtenir des précisions au sujet de toutes les espèces sauvages évaluées lors de la réunion, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html>

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue en avril 2018.

### **À propos du COSEPAC**

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC

(<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril/evaluation-especes-sauvages.html>) et seront transmis à l'automne 2018 à la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (<http://www.sararegistry.gc.ca/>).

Lors de sa dernière réunion, le COSEPAC a évalué 44 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 14 espèces *en voie de disparition*, 9 espèces *menacées*, et 10 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 11 espèces sauvages *non en péril*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

## **Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :**

**Espèce sauvage :** Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

**Disparue (D) :** Espèce sauvage qui n'existe plus.

**Disparue du pays (DP) :** Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

**En voie de disparition (VD) :** Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

**Menacée (M) :** Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

**Préoccupante (P) :** Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

**Non en péril (NEP) :** Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

**Données insuffisantes (DI) :** Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

**Espèce en péril :** Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p><b>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.)</b> Président, COSEPAC</p> <p>Department of Zoology University of British Columbia Téléphone : 604-822-9152 <a href="mailto:etaylor@zoology.ubc.ca">etaylor@zoology.ubc.ca</a></p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 16<sup>e</sup> étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-938-4125 Télécopieur : 819-938-3984 <a href="mailto:ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca">ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca</a> <a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html</a></p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (scinque des prairies) :</p> <p><b>Kristiina Ovaska (Ph.D.)</b> Biolinx Environmental Research Ltd. Téléphone : 250-727-9708 <a href="mailto:ke.ovaska@gmail.com">ke.ovaska@gmail.com</a></p>	<p>Questions sur les arthropodes (cicadelle à queue rouge, héliotin de Verna) :</p> <p><b>Jennifer M. Heron</b> BC Ministry of Environment Téléphone : 604-828-254 <a href="mailto:jenniferheron@gmail.com">jenniferheron@gmail.com</a></p>
<p>Questions sur les oiseaux (Faucon pèlerin, Petite Nyctale de la sous-espèce <i>brooksi</i>, Pic de Williamson) :</p> <p><b>Marcel Gahbauer (Ph.D.)</b> Stantec Téléphone : 613-784-2216 <a href="mailto:marcel@migrationresearch.org">marcel@migrationresearch.org</a></p>	<p>Questions sur les poissons d'eau douce (cisco de l'Alaska, lamproie de Vancouver, méné d'argent de l'Ouest, méné long) :</p> <p><b>John R. Post (Ph.D.)</b> University of Calgary Téléphone : 403-220-2248 <a href="mailto:jrpost@ucalgary.ca">jrpost@ucalgary.ca</a></p>
<p>Questions sur les poissons marins (grosse poule de mer, saumon rouge) :</p> <p><b>Alan F. Sinclair</b> Téléphone : 250-714-5690 <a href="mailto:alanfsinclair@me.com">alanfsinclair@me.com</a></p>	<p>Questions sur les mousses et lichens (andersonie charmante, bryum de Porsild) :</p> <p><b>René Belland (Ph.D.)</b> University of Alberta Téléphone : 780-492-0801 <a href="mailto:rbelland@ualberta.ca">rbelland@ualberta.ca</a></p>

Questions sur les mammifères marins  
(baleine grise) :

**David Lee (Ph.D.)**

Téléphone : 514-754-8524  
[david.s.lee@mail.mcgill.ca](mailto:david.s.lee@mail.mcgill.ca)

**Hal Whitehead (Ph.D.)**

Dalhousie University  
Téléphone : 902-494-3723  
Téléphone : 902-414-6140  
[hal.whitehead@dal.ca](mailto:hal.whitehead@dal.ca)

Questions sur les mammifères terrestres  
(Caribou (population Dolphin-et-Union)) :

**Graham Forbes (Ph.D.)**

University of New Brunswick  
Téléphone : 506-455-5923  
[forbes@unb.ca](mailto:forbes@unb.ca)

Questions sur les plantes (arabette du  
Québec, ériogone du Nord) :

**Jana Vamosi (Ph.D.)**

University of Calgary  
Téléphone : 403-210-9594  
[jvamosi@ucalgary.ca](mailto:jvamosi@ucalgary.ca)

Questions sur les connaissances traditionnelles  
autochtones :

**Donna Hurlburt (Ph.D.)**

Téléphone : 902-532-1341  
[donna.hurlburt@eastlink.ca](mailto:donna.hurlburt@eastlink.ca)